



AGRO-BIO
La Réponse
Protéomique &
Immunologique

AGRO-BIO

2 allée de la Chavannerie
45240 La Ferté Saint Aubin
France
Tél. 33 (0)2 38 64 83 50
Fax. 33 (0)2 38 64 83 59
www.agro-bio.fr

15

Poudre acétonique de cervelles de veaux

Version 2010/01

FR

1 - PRESENTATION

Agro-Bio produit de la poudre de cervelles de veaux depuis plus de 20 ans. Le process de production, de l'abattage des veaux à l'obtention de la poudre de cervelles, est placé sous un contrôle vétérinaire strict.

Notre atelier de production possède également son agrément en accord avec **la législation européenne 1774/2002**.

2 - DESCRIPTION DU PRODUIT

La poudre de cervelles de veaux d'Agro-Bio est un réactif utilisé dans le cadre de nombreux tests de diagnostics de coagulation, en tant que source de facteurs tissulaires et de phospholipides.

3 - DESCRIPTION DU PROCESS DE PRODUCTION

• Description simplifiée du protocole de production

Les cervelles sont placées dans des bains successifs de solvants appropriés, jusqu'à l'obtention d'une pâte granuleuse. La pâte est ensuite transférée en dessiccateur sous vide jusqu'à l'obtention du réactif sous forme de poudre.

• Description simplifiée des contrôles

Chaque lot de production est contrôlé et répond aux spécifications établies dans le cahier des charges du client.

Le temps de coagulation est déterminé sur un plasma humain de référence, utilisant un système automatique de détection de caillot.

La couleur de la poudre (traduisant son degré de dessiccation), le pH, ainsi que le dénombrement bactériologique sont contrôlés avant la libération de lots conformes.

4 - SPECIFICATIONS

		Poudre de cervelles de veaux
Aspect :		Poudre beige claire
Temps de coagulation (sec)	Plasma non dilué	18,5 à 25,5 secondes
	Plasma dilué au ¼	> 33 secondes
Conservation :		Stable 24 mois à -20°C
Applications :		Production de réactifs biologiques à base de thromboplastine (Facteur tissulaire) ou de céphaline (L- α -Cephalin (L- α -Phosphatidylethanolamine ; 1,2-Diacyl-sn-glycero-3-phosphoethanolamine) pour la fabrication de trousse et/ou réactifs d'hémostase tels que le réactif de détermination du temps de coagulation PT et/ou les trousse et/ou réactifs de détermination de l'APTT, ou le TCA.
Références :		RB05210 : Poudre acétonique de cervelles de veaux (1 g)
		RB05211 : Poudre acétonique de cervelles de veaux (10 g)
		RB05212 : Poudre acétonique de cervelles de veaux (100 g)
		RB05213 : Poudre acétonique de cervelles de veaux (500 g)
		RB05214 : Poudre acétonique de cervelles de veaux (1 Kg)

Cf. Conditions générales de ventes

Agro-Bio est agréé par les préfecture de Loir-et-Cher et du Loiret pour la manipulation et l'entreposage de matières de catégorie 3.

N° d'agrément : 41.285.01 et FR 45 146 009 CE

Agro-Bio possède également un agrément au titre du **Crédit d'Impôt en faveur de la Recherche**.

